



**Ente Parco Regionale
Migliarino San Rossore
Massaciuccoli**



DECLARATION DE PISE

ANTICIPER ET INNOVER POUR PROTEGER NOTRE NATURE ET PRESERVER NOTRE AVENIR

L'atelier "Espaces protégés en Europe : les 50 prochaines années", organisé par le Conseil de l'Europe avec le parrainage du Ministère italien de l'Environnement et de la région de Toscane, et en collaboration avec la fédération EUROPARC, s'est tenu dans le Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (Pise, Italie), les 21 – 22 mai 2015. L'événement était organisé pour marquer le 50^e anniversaire du Diplôme européen des espaces protégés et la Journée internationale de la diversité biologique. La centaine de participants issus de 26 pays représentaient diverses parties prenantes, y compris les directeurs de sites récompensés par le Diplôme européen des espaces protégés (DEEP), les représentants des autorités nationales et locales et d'ONG de défense de la nature. Les participants se sont collectivement engagés à continuer de protéger notre Nature et de préserver notre Avenir.

Depuis sa mise en place par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 1965, le Diplôme européen des espaces protégés encourage l'utilisation durable des ressources naturelles en insistant sur le rôle de l'humanité dans la sauvegarde de notre patrimoine naturel et culturel commun, et dans l'amélioration du bien-être humain grâce au large éventail de biens et des services écologiques offerts par les espaces diplômés. Les sites récompensés constituent également des modèles de bonnes pratiques et de gestion durable des zones protégées.

Reconnaissant que l'importance des espaces du Diplôme européen dépasse le simple cadre national ou régional, les participants ont salué le caractère exceptionnel du réseau du DEEP, qui a su préserver la richesse et la diversité biologique, géologique et paysagère de l'Europe et sa contribution à la promotion des idéaux et des principes écologiques, qui englobent des valeurs comme les droits de l'homme, les libertés fondamentales et la démocratie.

Composé de 73 sites (en mai 2015) représentant un large éventail de paysages naturels exceptionnels, le réseau du diplôme européen a atteint un degré incontestable de maturité et d'exemplarité grâce au travail remarquable des gestionnaires de ces espaces et des autorités.

Pourtant, les mutations sociales et technologiques ainsi que les défis habituels et nouveaux pour la diversité biologique appellent des réponses à la fois novatrices et spécifiques. Les participants à l'atelier ont donc insisté sur l'intérêt de tenir plus régulièrement des réunions pour maintenir la cohésion du réseau, échanger et partager l'expérience en matière de bonnes pratiques et de défis, et de renforcer la capacité d'anticipation des Espaces diplômés, notamment dans le contexte du changement climatique. Ils se sont également engagés à mettre à profit le réseau du DEEP pour expérimenter des méthodes novatrices de gestion pour la sauvegarde de la nature, faire la démonstration d'approches novatrices et collaborer avec les communautés locales à la recherche de solutions orientées sur la nature tout en étant créatives et mutuellement avantageuses. La définition et l'élévation des normes, la surveillance des impacts et l'adaptation des techniques permettront au réseau des espaces du DEEP de préparer avec confiance l'avenir des zones protégées.

Les participants ont appelé les gouvernements responsables, les autorités nationales et locales, les collectivités locales, les ONG de sauvegarde de la nature et le Conseil de l'Europe à veiller à ce que le Diplôme européen des espaces protégés continue de bénéficier de tout le soutien politique et financier nécessaire à la poursuite du développement de son réseau,



**Ente Parco Regionale
Migliarino San Rossore
Massaciuccoli**



notamment dans les pays qui n'ont pas encore déposé de candidatures, et en coordination avec d'autres réseaux existants.

Des recommandations plus détaillées seront soumises à la 35^e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne, qui se tiendra à Strasbourg du 1^{er} au 4 décembre 2015, pour adoption éventuelle.

Elles couvrent notamment les besoins suivants:

- concevoir des stratégies de communication spécifique sur les espaces du Diplôme européen, sur leur valeur intrinsèque et sur les bienfaits qu'ils procurent, y compris par un recours à des moyens informatiques innovants, afin de sensibiliser et d'influencer les milieux politiques, les collectivités locales et les professionnels des médias;
- prendre en compte les connaissances traditionnelles et concevoir des mécanismes de gestion participative des espaces protégés, y compris par un renforcement de la coopération avec le secteur privé et par la promotion de l'économie verte;
- adapter la gestion et la réglementation existantes aux menaces les plus pressantes, comme le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes, afin de permettre aux zones protégées d'Europe de former un maillage d'écosystèmes liés par des rapports fonctionnels. De ce point de vue, la notion de "caractère naturel" mérite d'être développée pour également prendre en compte les interdépendances avec les milieux environnants;
- consacrer une attention accrue aux écosystèmes marins et d'eau douce pour garantir leur bonne représentation au sein du réseau;
- mettre en œuvre des techniques de gestion innovantes et collaboratives afin d'accroître l'attrait et l'efficacité des espaces du DEEP, de prévenir ou d'atténuer les conflits avec les collectivités locales et d'améliorer la capacité de réaction face aux facteurs qui menacent la diversité biologique;
- mobiliser l'implication active des populations locales en faveur de la sauvegarde et du développement des espaces protégés.

Les participants de l'atelier ont également saisi l'occasion pour adresser leurs chaleureux remerciements au Ministère italien de l'Environnement et de la protection du territoire et de la mer, à la Région de Toscane, au Maire de Pise, au Directeur du Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli et à tout son personnel pour leur invitation et leur généreuse hospitalité.

Fait au Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (Pise, Italie), le 22 mai 2015